

## Inspé : « L'Europe de l'éducation en train de se construire » (I. Cicurel) ; premières pistes du module

News Tank Éducation & Recherche -  
Paris - Actualité n°257372 - Publié le 06/07/2022 à 15:00

Imprimé par Xavier Teissedre - abonné #13929 - le 08/07/2022 à 11:32



M. Cottron, I. Cicurel, H. Claeys et M. Demay lors du séminaire RI du R-Inspé, le 28/06/2022 - © Réseau des Inspé

« Beaucoup de choses se sont passées depuis un an et la remise du rapport. Nous sommes aussi transformés par ce qui se passe en Europe, même si la nécessité de construire une culture européenne commune aux professeurs nous avait déjà semblé une évidence, avec cet échange pédagogique européen, particulièrement nouveau. L'Europe de l'éducation est en train de se construire avec les académies européennes des professeurs, les modules Europe, etc. La formation des professeurs a un rôle absolument majeur à jouer pour impulser cette culture européenne et cette habitude de l'échange. »

C'est ce que déclare [Ilana Cicurel](#), députée européenne Renew et auteure d'un rapport sur l'eupéanisation de l'école, rendu au ministre de l'éducation nationale en juillet 2021. Elle s'exprime lors d'une table ronde consacrée au module Europe organisée dans le cadre du séminaire du Réseau des Inspé (Instituts nationaux supérieurs du professorat et de l'éducation) consacré aux relations internationales, le 28/06/2022 à Poitiers.

Un groupe de travail du réseau présente les premières pistes pour construire cette formation, avec trois niveaux de mise en place, indique Hélène Claeys, référente [RI \(Relations internationales\)](#) de l'Inspé d'Amiens :

- « Le module Europe, qui va permettre de sensibiliser à l'Europe de l'éducation et des valeurs au cœur de cette éducation, ouvert à des étudiants qui n'auraient pas trop conscience de ce qu'est la citoyenneté européenne et qui

auraient un peu peur de partir, pour lever ces obstacles.

- Enrichir le module avec un projet virtuel, en co-construction avec d'autres partenaires qui seraient des écoles locales. Cela peut être une réflexion sur cette citoyenneté et des projets pédagogiques interdisciplinaires portant sur les grands thèmes du programme Erasmus, entre étudiants et fonctionnaires stagiaires ;
- La mobilité hybride ou le Sopa (Stage d'observation et de pratique accompagnée) Europe, qui peut être préparée de manière progressive grâce au module Europe. »

---

## « La richesse pédagogique complétée avec la question des valeurs » (I. Cicurel)

« La guerre en Ukraine a un petit peu fait bouger le curseur. Elle vient nous rappeler que les valeurs européennes peuvent être attaquées avec une violence que personne n'avait anticipée à nos frontières.

La richesse sur le plan pédagogique que nous pouvons atteindre grâce à tout ce que nous allons mettre en place à travers le module Europe et le Sopa Europe doit se compléter avec la question des valeurs et du modèle de société que nous défendons et que nous transmettons à nos élèves. Par rapport à il y a un an, cela rend quelque part encore plus solennel et important notre défi », déclare Ilana Cicurel.

« Dans notre réflexion commune, il faut que nous fassions une place aux défis qui vont apparaître petit à petit. Si nous devons figer le module Europe, il ne serait pas pertinent. Il faut mettre en place une dynamique de travail et de réflexion à l'échelle européenne, car il est évident que cet échange au niveau européen nous permettra d'être beaucoup plus performants, pertinents aussi, au niveau national.

L'éducation reste du domaine de la souveraineté des États, et c'est important parce que c'est toute notre richesse. Nous avons chacun notre tradition et il ne s'agit pas de dire que nous allons harmoniser les choses au plan européen, surtout pas. »

### **Le Sopa Europe inscrit dans l'espace européen de l'éducation, le module Europe objectif commun des 27**

« L'année dernière, nous avons réfléchi surtout au système français et avons abouti à l'idée de ce Sopa Europe, avec une partie du stage en immersion dans un pays européen, qui pouvait être financée par le nouveau programme Erasmus. J'ai inscrit cette mobilité dans l'espace européen de l'éducation, parce que nous la mettrons en place uniquement si elle est réciproque.

Les Français ne vont pas être partout, si nous ne sommes pas capables de recevoir, sachant que cette mobilité entrante est aussi importante que la mobilité sortante. Lorsqu'un professeur en formation vient dans une école, c'est toute l'école quelque part qui voyage en Europe. Avec cette inscription dans l'espace européen de l'éducation, tout comme le module Europe, nous avons les outils juridiques pour nous appuyer et le faire avancer ensuite.

En outre, le président de la République a tout de suite compris l'intérêt du module Europe et de la mobilité des professeurs et en a fait une priorité de la présidence française de l'UE (Union européenne). Cette petite graine a été plantée, et lors du dernier conseil des ministres de l'éducation en avril, ils ont tout à fait formellement décidé que le module Europe était un objectif commun et partagé par les 27. Les ingrédients pour que cela marche sont là.

J'ai rendez-vous la semaine prochaine avec la commissaire européenne [Mariya Gabriel](#) pour avancer aussi dans cette direction, avec une discussion sur le cadre pour permettre cette brique européenne dans la formation de tous les professeurs européens. »

*« Nous savons aussi que la question de l'attractivité des professeurs est malheureusement d'actualité en France mais aussi en Allemagne.*

*Nous parlons beaucoup de rémunération, et nous avons raison, mais il y a aussi une révolution à faire dans le métier d'enseignant, avec une ouverture sur l'Europe et leur rendre leur capacité d'innover. La dimension européenne aura un rôle majeur dans revitalisation de nos systèmes éducatifs. »*

### **« Viser une généralisation du module Europe et être ambitieux sur le public touché »**

« La question reste celle de qui nous voulons toucher. Vous avez gardé cette souplesse car vous connaissez aussi la résistance parfois au changement, mais nous devons savoir à qui s'adresse le niveau 1.

Si nous voulons avoir un effet d'échelle et un changement de mentalité des professeurs, il faut que ce soit un peu obligatoire ou généralisé au niveau 1.

Sinon, comme à chaque fois avec l'Europe, nous ne touchons que ceux qui en auraient fait de toute façon et nous embarquons quelques gourmands à la marge, mais ceux qui en ont le plus besoin ne vont pas s'en saisir.

Même si c'est optionnel, c'est déjà une vraie révolution. Mais si la France, qui veut arriver à cette conscience européenne partagée, commence déjà avec de l'optionnel sur le premier niveau, nous n'allons pas y arriver. »

« L'idée est quand même de viser une généralisation du module Europe et d'être ambitieux sur le public touché. »

## Un continuum de formation et un module évolutif visés par les Inspé

« L'idée a été de recenser ce qui se faisait dans les différents Inspé, de pouvoir mutualiser certaines choses, harmoniser peut-être à un niveau français avant que ce soit porté à l'échelle européenne. Nous avons défini un objectif commun et avons vraiment travaillé dans la perspective d'un continuum de formation, avec l'idée d'un module qui ne soit pas un carcan mais qui puisse évoluer sur un parcours de formation tout au long de la vie », déclare Marion Demay, référente RI de l'[Ensfea](#) (Ecole nationale supérieure de formation de l'enseignement agricole).

« L'objectif principal et transversal de ce module est la construction d'une identité européenne dans le cadre de la formation des enseignants et d'assurer son rayonnement. Nous avons envisagé plusieurs types d'approches et d'activités, dont des activités d'apprentissage par les pairs en menant des projets de coopération éducative, avec une dimension nécessaire d'éducation à l'Europe et l'importance de pouvoir aller au-delà.

Les différents thèmes correspondant aux nouvelles priorités du programme Erasmus, l'inclusion, le développement durable, le numérique éducatif, peuvent aussi être adaptés à une dimension européenne dans la formation des enseignants. »

« L'apprentissage par les pairs doit être compris au sens large, avec une dynamique forte qui pourrait aller du local à l'international. Les pairs peuvent être au sein d'un groupe dans une Inspé, mais aussi entre pairs européens, que ce soient des étudiants, les formateurs, les chercheurs, les enseignants », complète Hélène Claeys.

## Une flexibilité pour permettre l'adaptation

Elle ajoute que le groupe de travail propose de « mettre en place un continuum qui irait de la formation initiale à la formation continue, de sorte qu'on puisse adapter les parcours en fonction de trois niveaux différents. Le module Europe va devoir entrer dans ce qui existe déjà chez nous. Il ne s'agit pas effectivement que nous soyons tous uniformes au niveau européen ou au niveau français, mais l'idée pourrait être d'intégrer un module au parcours de langues vivantes, d'enrichir les parcours et les options à visée internationale ou le proposer à tous les étudiants avec une certaine flexibilité.

Cette flexibilité rend parfois un peu complexe la réflexion mais permet quand même une adaptation. Les groupes de travail vont permettre d'avancer, de construire quelque chose qui soit à la fois commun mais assez flexible. Il faut laisser chaque Inspé et chaque institut de formation au niveau européen collaborer de façon très flexible et très libre en fonction des besoins de nos étudiants sur place. »

*« La dernière étape est l'évaluation. La mobilité permettrait de valider l'UE (Unités d'enseignement) stage, ou pourrait enrichir un travail de mémoire par exemple. Elle peut aussi être autre chose que simplement un partage de pratiques, mais servir dans toutes les UE, toute la progression de l'étudiant à travers cette formation.*

*Nous souhaitons évaluer par compétences. Le référentiel de compétences de 2013 peut servir de référence, mais il peut être co-construit entre différentes institutions européennes et les différents partenaires européens. Une fois encore, nous nous adaptons au local, mais nous nous enrichissons de l'international. »*

## L'articulation avec la formation continue

« Nous avons aussi envisagé de ne pas limiter cet aspect du module à la formation initiale, mais de penser l'articulation avec la formation continue. L'idée est de pouvoir associer les deux en créant des binômes, via le virtuel, et la construction de projets avec différents types de publics en formation, au sein d'un même pays et au niveau européen », indique Marion Demay.

Hélène Claeys ajoute que « cela pourra entrer dans le plan académique de formation. Tout est modulable et démultipliable. Nous avons déjà travaillé cette articulation formations initiale et continue pour le [Capefe](#) (Certificat d'aptitude à participer à l'enseignement français à l'étranger), c'est transposable à cette échelle ».

Selon Ilana Cicurel, « c'est une bonne chose d'avoir aussi pensé à la formation tout au long de la vie, c'est une clé. L'Europe a plutôt du retard sur ce volet bien que nous sommes en train de le rattraper, notamment par le vote récent du principe des micro-crédits. Nous avons insisté sur la formation initiale, car c'est le plus réaliste si nous voulons être systématiques avec chaque nouvelle cohorte. Mais c'est très important de tout de suite penser à cette articulation avec les professeurs déjà en exercice.

*Il faut bien évidemment intégrer le module Europe dans le plan académique de formation et le valoriser dans les concours de recrutement. C'est très intéressant d'avoir ces trois niveaux dans ce cadre, avec une valorisation croissante en fonction des niveaux. Le ministère s'y est engagé, mais il faut ensuite que le système s'ajuste à cette priorité Europe ».*

## Un jumelage des instituts de formation pour faciliter les échanges

« Le jumelage entre instituts de formation, sur le modèle du jumelage scolaire, peut aussi être une idée pour faciliter ce travail », déclare Ilana Cicurel.

Ce à quoi Hélène Claeys répond : « Sur e-Twinning, il existe des groupes entre instituts de formation qui peuvent mener des projets ensemble et sont en quelque sorte jumelés. Cela permet déjà de travailler les contenus pédagogiques, des projets communs. La partie virtuelle des niveaux deux et trois peut se mettre plus facilement en place dans ce cadre, car nous sommes aidés par des collègues plus expérimentés. »

« À une autre échelle, il existe une forme de jumelage au sein des consortiums mis en place entre un pays européen donné et un certain nombre d'Inspé. Nous sommes tous associés à deux ou trois consortiums dans lesquels nous pouvons réaliser des appariements entre instituts de formation », ajoute [Mario Cotttron](#), directeur de l'Inspé de Poitiers et vice-président du réseau en charge des relations internationales.



### Réseau des Inspé (INSPE)

Catégorie : Groupement d'universités

#### Adresse du siège

Maison des Universités  
103 Boulevard Saint Michel  
75005 Paris France

### Général

#### Missions et objectifs

Accompagner le fonctionnement et le développement des Inspé par des actions de mutualisation, d'échanges ainsi que par des projets en matière de formation aux métiers de l'enseignement et de l'éducation, de recherche en éducation et d'innovations pédagogiques.

#### Membres

32 Inspé (Instituts nationaux supérieurs du professorat et de l'éducation) et l'Ensfea (École nationale supérieure de formation de l'enseignement agricole)

#### Présidence

Président : Alain Frugière (depuis juillet 2020)

Fiche n° 3867, créée le 08/02/2016 à 06:46 - MàJ le 08/07/2021 à 18:01

© News Tank Éducation & Recherche - 2022 - **Code de la propriété intellectuelle** : « La contrefaçon (...) est punie de trois ans d'emprisonnement et de 300 000 euros d'amende. Est (...) un délit de contrefaçon toute reproduction, représentation ou diffusion, par quelque moyen que ce soit, d'une oeuvre de l'esprit en violation des droits de l'auteur. »